

Le Pentathlon moderne.

Le programme des Jeux Olympiques de Stockholm comporte comme on le sait, un « Pentathlon moderne ». Cette épreuve due à l'initiative du président du Comité International a été dotée par lui d'un challenge perpétuel. En voici le règlement.

I. Tir de duel à 25 mètres : 20 coups en quatre séries de cinq coups par série. Deux coups d'essai. Dut : figure, 1/1 à zones, d'une hauteur de 1^m7. Limite de temps : trois secondes, dix secondes entre chaque coup. Arme : revolver ou pistolet quelconques à hausse et mire ouvertes.

II. Natation : course de 300 mètres, nage libre.

III. Escrime à l'épée.

IV. Hippiisme : course sur un parcours ne dépassant pas 5000 mètres. Les concurrents pourront amener leurs chevaux, ou, s'ils le préfèrent, le comité d'organisation en met sur place à leur disposition. Les concurrents qui veulent profiter de cette offre doivent l'indiquer clairement en envoyant leur inscription.

V. Cross-Country sur une distance de 4000 mètres environ. Départ un par un à une minute d'intervalle. Le départ et l'arrivée auront lieu au Stade.

Chacune de ces branches de sport aura son jour particulier selon l'ordre indiqué ci-dessus. Le résultat final du concours sera déterminé en additionnant les places obtenues dans chacune des épreuves. En cas d'égalité de points, le nombre de victoires remportée déterminera le classement.

Ce pentathlon est certainement destiné à jouer un grand rôle, peut-être même à devenir l'épreuve dominante des Olympiades à venir. Il remplacera l'ancien pentathlon car il est beaucoup plus intéressant et beaucoup plus probant. L'homme capable de s'y présenter, si même il n'en sort pas vainqueur, est un athlète véritable, un athlète complet. Nul doute que l'ambition des jeunes gens ne soit tentée par un tel programme. Pourtant il est un point sur lequel il ne paraît pas que l'on ait réalisé de prime abord la perfection de réglementation désirable et qui a fait, dit-on, l'objet d'une très sérieuse discussion lors de la réunion

du Comité International à Budapest. Le Comité Suédois en établissant son règlement avait spécifié que les concurrents devaient amener leurs propres chevaux. Dans la pensée du fondateur de la coupe, les chevaux devaient être fournis par le comité d'organisation et tirés au sort au dernier moment. La solution adoptée est une cote mal taillée — défectueuse par conséquent comme le sont presque toujours les cotes mal taillées — entre deux systèmes opposés. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que ces deux systèmes sont opposés au point de modifier tout le caractère du Pentathlon et d'aboutir à en recruter les concurrents dans des milieux absolument différents.

La conception suédoise est essentiellement aristocratique et s'adresse à des officiers et à des gentlemen-riders. Elle n'est point à dédaigner pour cela, bien entendu. La société (si l'on se place au point de vue social et comment, de nos jours, ne pas s'y placer?) a intérêt à ce que les jeunes gens assez riches pour acheter et entretenir un cheval de selle, sachent en outre nager, tirer, courir et sauter. Nageurs et tireurs ils le sont encore assez volontiers mais, pour un officier de cavalerie, par exemple, courir un cross-country pédestre est presque une déchéance. C'est là le plus sot des préjugés et on saura gré au Pentathlon de la déraciner.

Cependant il est une autre conception, démocratique celle-là, et plus importante encore au point de vue social. Si les concurrents sont mis en présence d'un cheval inconnu d'eux que le sort leur a désigné et qui sera, d'ordinaire, un bon cheval de troupe, rien de plus, la situation se trouve en quelque sorte retournée. L'officier et le gentleman-rider ne pouvant pas produire la jolie et fine monture dont ils ont l'habitude, qu'ils font valoir et qui de son côté les fait valoir, seront bien moins incités à se présenter aux épreuves du Pentathlon parce qu'ils n'y seront pas avantagés comme ils se trouvent l'être sous le règlement inverse. Par contre, toute une catégorie nouvelle surgit. Ce sont les habitués des sports athlétiques qui fréquentent assez volontiers le stand, la piscine ou la salle d'armes mais qui, pour la plupart, n'ont jamais eu de cheval à eux et n'ont pu monter que des chevaux loués. L'équitation même leur demeure trop souvent étrangère. C'est fâcheux et c'est un état de choses qui doit cesser. La question de l'équitation populaire est à résoudre. Evidemment ce n'est pas le règlement du Pentathlon moderne qui y réussira mais une institution pareille peut y aider beaucoup surtout si finalement la conception démocratique prédomine.

Ces deux conceptions se sont heurtées, paraît-il, à Budapest et

il est symptomatique que la presque unanimité du Comité International dans lequel siègent des cavaliers émérites et même des propriétaires d'écuries de course se soient groupés autour du président pour préférer la conception démocratique. Malheureusement la question pour 1912 n'était plus entière et c'est ainsi qu'on est arrivé à la cote mal taillée dont nous parlions tout à l'heure. La tâche du jury s'en trouvera singulièrement compliquée car, s'il est honnête il devra tenir un compte étroit de la différence de mérite entre le cavalier qui monte son propre cheval et le cavalier qui en monte un de rencontre. Si scrupuleuses quo soient les consciences des jurés, ils se sentiront toujours soupçonnés à cet égard.

C'est pourquoi, dès la VI^{me} Olympiade, il est à désirer que l'on adopte — et pour toujours s'y tenir — le règlement à forme démocratique qui introduira dans le Pentathlon l'équitation et non l'hippisme et donnera à cette utile fondation sa complète valeur.



Philosophie de sportsman.

Un roman paru il y a quelques années dans la Nouvelle Revue qui dirigeait alors Madame Adam se terminait par la page que voici. Nous avons la conviction que nos lecteurs nous sauront gré de la mettre sous leurs yeux :

« La vie est simple parce que la lutte est simple. Le bon lecteur recule, il ne s'abandonne point; il cède, il ne renonce jamais. Si l'impossible se lève devant lui, il se détourne et va plus loin. Si le souffle lui manque, il se repose et il attend. S'il est mis hors de combat, il encourage ses frères de sa parole et de sa présence. Et quand bien même tout croule autour de lui, le désespoir ne pénètre pas en lui.

La vie est solidaire parce que la lutte est solidaire. De ma victoire dépendent d'autres victoires dont je ne saurai jamais les heures ni les circonstances et ma défaite en entraîne d'autres dont les conséquences vont se perdre dans l'abîme des responsabilités cachées. L'homme qui était devant moi a atteint, vers le soir, le lieu d'où je suis parti ce matin et celui qui vient derrière profitera du péril que s'écarte ou des embûches que je signale.